



**URGENTE**  
**Comité de pilotage transnational**  
**09-10 mai 2006**  
**Val d'Adour**

**Compte rendu**

***Présents***

Daniel Poulenard – Parcourir  
Meritxell Gimenez – Parcourir  
Samuel Thirion – Critica  
Lindsey Heredero – Soleil 65  
Claude Brette – Soleil 65  
Hélène Knoll – Soleil 65  
Jorge Abril Aznar – Adema  
Fernando Romero – Adema  
Angel Hernandez – Adema  
Thierry Back – Villages Accueillants  
Didier Nougé – Villages Accueillants  
Mathieu Gerbault – Rivages  
Colombe Candillier - Rivages  
Olivier Baccialone – Semadour  
Typhaine Dulhauste – Semadour

**1. Information sur les projets en cours et à venir par chaque partenaire**

---

**- Présentation de la démarche en cours dans le Val d'Adour (Rivages)**

L'association Rivages (collectif associatif du Val d'Adour) a présenté la démarche en cours dans le Val d'Adour autour d'une « agriculture nourricière et diversifiée dans le Val d'Adour » (cf. power point). Cette démarche se décompose en 3 actions :

- Soirée de présentation du projet Urgente et de produits locaux (début mai)
- Etude – inventaire des bonnes pratiques agricoles dans le Val d'Adour (mai-juin). Cette action vise à repérer, analyser et valoriser la diversité des pratiques agricoles qui existent sur le territoire du Val d'Adour. Cette étude reposera notamment sur un groupe de travail local (élu, conseil de développement, experts...) pour définir les critères d'analyses, une enquête de terrain auprès des agriculteurs et la valorisation des résultats auprès du grand public.
- Soirée débat de restitution de l'étude, avec des témoignages et la présentation de produits locaux (fin juin).

***Quel lien avec le travail sur la charte éthique territoriale ?***

La démarche initiée dans le Val d'Adour consiste dans un premier temps à faire un état des lieux de la situation agricole du Val d'Adour et pourra ultérieurement déboucher sur la constitution d'une charte éthique.

S. Thirion souligne l'importance de mettre en lien la démarche du Val d'Adour et l'expérience d'Odemira. La capitalisation doit se faire en lien avec les actions menées sur chaque territoire.

### *Comment réagissent les organismes professionnels agricoles ?*

Les professionnels agricoles seront bien entendu impliqués dans la démarche initiée dans le Val d'Adour.

L'expérience du Maestrazgo a notamment reposé sur la mobilisation des professionnels agricoles que ce soit dans le développement de produits bio (poules et pommes de terre), le travail sur la charte éthique en concertation avec ceux-ci, la constitution d'une marque territoriale commune, la communication et le marketing territorial. Aujourd'hui, Adema a obtenu l'accord des acteurs agricoles pour poursuivre cette démarche au-delà du projet Urgente.

### **- Présentation du prototype de la malle Vacances Buissonnières par H. Knoll (SOLEIL65)**

La malle Vacances Buissonnières est composée de :

- Un jeu de construction en bois pour construire la ville idéale,
- Un jeu de l'oie sur la sécurité routière, interactif (où questions sur les thèmes déplacement / environnement, / santé),
- Un fond documentaire (livres...),
- Un jeu de photos langage (à partir de photos qui représentent la ville).

Cette malle est composée d'outils pour éveiller l'esprit des enfants aux problématiques d'aménagement urbain (habitat, urbanisme, déplacement et transports...). Voir présentation de l'outil pédagogique, document transmis lors de la réunion.

Concernant, la possibilité de transfert de l'outil de la malle pédagogique dans le Maestrazgo, Soleil est invitée à se rapprocher du CRIET.

Cet outil pédagogique pourrait, selon les partenaires, être utilisé par les collectivités, les professionnels de l'urbanisme ou encore les CAUE, pour l'exploration des problématiques d'aménagement et d'urbanisme, notamment dans les projets d'urbanisme des collectivités (lotissement, zone industrielle, etc.).

### **- Présentation de l'état d'avancement du projet de la Ferme d'Aurensan**

Villages Accueillants est une association de lutte contre l'exclusion et d'insertion des personnes par l'activité économique, membre du réseau des chantiers écoles.

Concernant le projet de la Ferme Aurensan (ferme d'insertion), aujourd'hui, la ferme arrive à un niveau satisfaisant de production et de vente.

Concernant les modes de commercialisation des produits de la ferme d'Aurensan :

- choix de vente à des associations de consommateurs (s'approchant du modèle AMAP), constitution d'une association loi 1901 « Bio top 65 »,
- adhésion au GAB 65, dans une logique de complémentarité (et non de mise en concurrence avec les autres exploitants bio) et adhésion à la coopérative des haricot tarbais,
- troisième circuit d'écoulement à destination de l'aide alimentaire.

D'autres points ont été soulignés dans la démarche de la ferme d'Aurensan :

- reconnaissance des professionnels agricoles en cours (haricots tarbais)
- certification Bio (AB), 15 ha de production bio
- deux domaines de formation : commercialisation et machinisme agricole

Villages Accueillants vise dans l'avenir à ouvrir le site d'Aurensan aux grands publics, aux partenaires et aux professionnels comme un lieu ressource et ouvert.

### *Quelle est la plus value de la démarche Ferme Aurensan par rapport au réseau Cocagne ?*

Une différence a directement été soulignée : dans le système Cocagne, la commercialisation se fait entre adhérents de l'association ; dans les jardins d'Aurensan, on rentre dans une logique de partenariat avec une association de consommateurs mais aussi une logique de filière et de partenariat professionnel. Les jardins d'Aurensan disposent également de jardins familiaux accessibles aux salariés.

De plus, ils étudient la possibilité de développer une couveuse d'entreprise et une ferme pédagogique est en projet.

La plus value de l'expérience des Jardins d'Aurensan réside dans la logique de développement local et de filière sur la quel elle repose et qu'elle développe.

*Quel lien avec la réflexion initiée par le Pays autour de l'agriculture dans le Val d'Adour ?*

Le projet et les actions de la Ferme d'Aurensan alimentent et viennent illustrer les enjeux de développement locale et durable posés par l'agriculture dans le Val d'Adour.

Un lien et un travail conjoint pourraient, en ce sens, être entretenus avec le Pays, dans le cadre de la démarche initiée autour de l'agriculture.

Cette démarche du Pays sur la problématique agricole, s'appuyant sur un portage politique fort, pourrait se traduire par la mise à disposition de terres, la création d'une pépinière agricole, sorte d'atelier relais sur l'agriculture bio (aide à l'installation, soutien dans acquisition de compétences, inscription dans des réseaux de distribution, accompagnement), le développement de la restauration scolaire de qualité (compétences pour préparation...), etc.

#### **- Présentation des projets dans le Maestrazgo (Adema)**

Leurs objectifs ses 6 derniers mois ont été de pérenniser les actions initiées dans le cadre du projet Urgente pour qu'elles perdurent, après la fin du projet :

- Poursuite des actions avec les universités : poursuite de l'organisation de colloques scientifiques sur plusieurs thématiques (habitat, histoire, muséologie...) ; cette année un cours (dans son intégralité) sera tenu dans le Maestrazgo (19, 20, 21 juillet) sur le thème de l'Europe et du développement rurale, avec la participation d'acteurs importants du monde universitaire et professionnel ; etc.
- Pour ce qui est du journal du Maestrazgo, ils ont obtenu l'accord de la Commarca pour qu'elle prenne le relais du financement du journal à la fin du projet.
- Concernant le travail avec la marque territoriale du Maestrazgo, ils ont eu l'accord des producteurs locaux pour reprendre et continuer le travail initié dans le cadre du projet Urgente.
- Adema poursuivra son investissement sur le parc culturel et les centres d'interprétation, le gouvernement leur donnerait une subvention pour poursuivre cette activité de gestion.
- Enfin, Aula Urgente serait poursuivi.

Le projet Urgente a permis d'initier d'autres projets de coopération dans le Maestrazgo dont un projet Leader, intitulé « Déplacer des montagnes », qui concernent les territoires de montagnes d'Espagne, sur la promotion des produits des territoires de montagne (marque territoriale de qualité).

S. Thirion invite Adema a lui communiqué la Charte éthique du Maestrazgo afin de pouvoir la diffuser dans le réseau Urgenci et a témoigné de leur expérience Urgente au sein du réseau espagnol Leader des territoires de montagne.

Pour Adema, la mise en réseau est quelque chose de positif et nécessaire. D'ailleurs, ils travaillent actuellement sur un réseau aragonais d'information sur l'Europe et le développement rural où ils incluront l'intégralité du travail mené dans le cadre du projet Urgente, les actions locales et transnationales. De même, ils ne manqueront pas d'apporter leur expérience du projet Urgente dans le réseau Leader des territoires de montagne.

Les actions menées par Adema dans le cadre du projet Urgente alimentent une stratégie plus globale de travail sur le développement de la qualité territoriale, avec la marque territoriale comme action phare.

#### **- Présentation du guide conceptuel et méthodologique de la charte éthique territoriale par S. Thirion (CRITICA)**

En 2005, INDE a initié un travail autour de la « charte éthique territoriale », liée aux questions de liaison entre les zones agricoles et urbaines en partant, notamment, des expériences liées à la commercialisation directe entre les agriculteurs et les consommateurs urbains. Pour mener à bien ce travail, INDE a fait appel à l'association Critica qui a pu lui apporté une assistance technique notamment dans l'élaboration de la méthodologie et la

production d'un document destiné à la diffusion : un guide méthodologique qui servira de base pour la création de charte territoriale.

S. Thirion a présenté le guide conceptuel et méthodologique de la charte éthique territoriale. Voir document transmis lors de la réunion.

## **2. Information sur la mise en réseau**

---

### **- Point sur le réseau Urgenci**

Le comité de pilotage prend acte que suite au colloque de Palmela (3 au 6 décembre 2005) et étant donné que le projet Urgenci a bénéficié d'une prolongation de 6 mois, l'association Critica a poursuivi sa mission de mise en place du réseau Urgenci, conformément aux objectifs fixés dans la convention pour la mise en réseau, signée avec cette association par l'ensemble des partenaires le 18 décembre 2003.

Il est rappelé que cette mission complémentaire est entièrement prise en charge par INDE qui s'est proposée de le faire pour donner suite aux conclusions du Colloque de Palmela au Portugal et garantir ainsi la mise en place effective du réseau Urgenci qui assurera la continuité de la mise en réseau initiée dans le projet URGENTE, après la fin de ce projet le 30 juin 2006 (voir lettre envoyée au Chef de file en février 2006).

Ainsi, suite au colloque de Palmela (déc. 2005), Critica s'est investie dans la constitution officielle du réseau Urgenci, d'ici fin juin.

Cela a déjà donné lieu à un comité de pilotage et à plusieurs réunions informelles. Une réunion du comité aura lieu du 17 au 20 juin prochain afin de formaliser ce réseau par la création officielle d'une association, permettant ainsi le lancement du programme d'action.

Un appel à proposition auprès des régions et municipalités intéressées a été lancé pour l'hébergement du réseau début avril et restera ouvert jusqu'au 15 mai. La priorité sera donnée aux candidatures se situant dans la région SUDOE s'il en apparaît, sinon dans une région proche.

La question de la composition du réseau a été abordée. Dans les statuts, il y aura des membres adhérents (partenariats entre habitants des villes et des campagnes s'appuyant sur un engagement citoyen réciproque et solidaire, notamment entre consommateurs et agriculteurs) et des membres associés (acteurs impliqués dans la problématique). Voir carte d'identité du réseau sur site d'Urgenci.

Deux questions se posent autour de l'identité et la composition du réseau : quelles thématiques de travail et quels acteurs impliqués ?

## **3. Information sur les aspects financiers**

---

La compilation des rapports du 1<sup>er</sup> semestre 2005 a été transmise à l'autorité de gestion.

Etat des consommations au 1<sup>er</sup> semestre 2005 : 44, 4% de consommation globale.

Afin d'optimiser les délais d'instruction des rapports, le chef de file demande aux partenaires de lui transmettre une copie de leur rapport en même temps qu'ils l'envoie pour certification.

L'autorité de gestion a transmis au chef de file une série d'indicateurs à retourner au plus vite. Chaque partenaire est prié de renseigner ces indicateurs et de les retourner au chef de file avant la fin de la semaine.

ADEMA souhaite faire une demande de modification budgétaire.

Un tour de table permet de faire le point sur l'état des consommations de chaque partenaire et ceux souhaitant réaliser une modification budgétaire (demande groupée).

<i>Partenaires</i>	<i>Point sur l'état des consommations</i>
Villages Accueillants	75% - Met de coté la ligne communication. Villages Accueillants va étudier l'opportunité de faire une modification budgétaire.
Soleil65	78% - Pas de modification budgétaire.
ADEMA	71% - Modification budgétaire.
INDE	28 % - Arrêt de conso. sur Urgente.
Semadour	75% - Communication et déplacement poste sous consommer.

Les partenaires souhaitant faire une demande de modification budgétaire devront transmettre les éléments nécessaires (courrier au chef de file, tableau financier...) pour la fin de la semaine prochaine.

#### **4. Restitution de l'évaluation finale (PARCOURIR)**

---

L'évaluation finale a été réalisée à partir des grilles renseignées par chaque partenaire et des entretiens réalisés au cours des visites sur le terrain.

Le rapport de l'évaluation finale sera finalisé, suite à l'analyse des données financières de l'ensemble du projet (attentes des résultats financiers à la clôture du projet).

Le bureau d'étude Parcourir a présenté les premiers résultats de l'évaluation finale. Voir document transmis lors de la réunion.

Parcourir invite les partenaires à réagir aux résultats présentés et notamment aux questions soulevées, au cours de la semaine prochaine. Cela peut faire l'objet d'une nouvelle rencontre ou d'un entretien téléphonique pour apporter des éléments complémentaires.

#### **5. Bilan et perspectives du projet URGENTE**

---

*Point traité et détaillé dans l'évaluation finale.*